Plan d'adaptation au changement climatique
Appréhender / Prendre la mesure
Réunion du groupe Adaptation au changement climatique

« On est bien à Saint-Flour, alors nous sommes revenus ! ». En ce mois de mai pluvieux, la météo printanière du jour nous offre du répit. Les beaux paysages cantaliens se dévoilent d'abord au fil de l'autoroute A75 puis depuis les fenêtres de la salle du lycée. Le Commissaire a raison de souligner que le groupe semble s'être soudé, ça se voit, les participants et participantes ont plaisir à se retrouver.

Cette étape marque la fin de la première séquence intitulée : « Diagnostic de vulnérabilités et sensibilités » qui vise à prendre la mesure de l'impact du changement global sur le Massif Central.

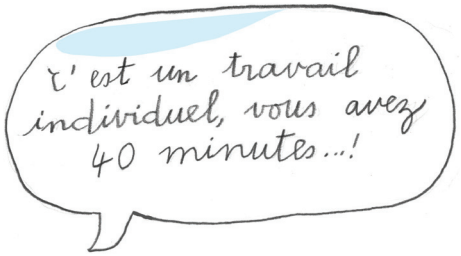

L'ambiance devient vite studieuse, lorsque Elodie de l'Agence d'urbanisme, distribue à chacun une double page A3 d'exercices nommée « Fiche évaluation de la sensibilité au changement climatique ». Un trouble parcourt la salle de classe : « Une interro surprise !? ».

Selon les consignes, les membres du groupe doivent :
- se positionner sur une commune ou un territoire de rattachement ;
- opter pour l'une de ces trois dominantes : productive (agricole et/ou industrielle), touristique ou résidentielle et servicielle ;
- traiter de 8 thèmes d'un point de vue de l'accès et de la qualité : eau, air, alimentation, logement, espaces publics, services publics, liens sociaux, paysages.

Au recto, la question posée est la suivante : « Si aucune action d'adaptation n'est entreprise, comment cette altération des ressources se répercute-t-elle sur l'habitabilité et le caractère accueillant de mon territoire à l'horizon 2030 ? » ; au verso : « A quel point mon territoire est-il préparé pour faire face à l'horizon 2030 ? ».

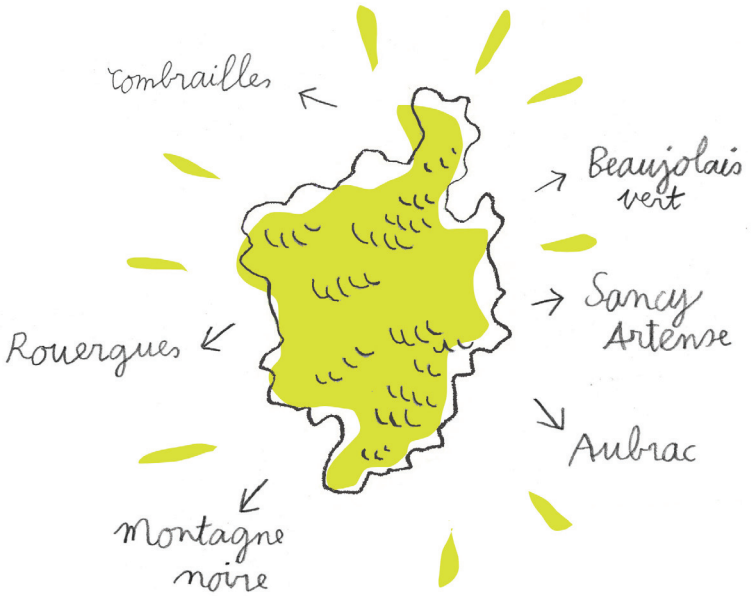

Au retour de la pause, les participants se réunissent dans plusieurs salles pour mettre en commun leurs réflexions. Ensuite, vient le temps de la restitution et d'une discussion en plénière.

Un massif tout en nuances : des disparités notables en matière de vulnérabilité entre rural et urbain, territoire de montagne ou de plateaux et secteurs de plaines ou de vallées. Sur l'Aubrac, le Cézallier, les Monts du Pilat ou du Cantal, le Mézenc, on relativise les tensions sur l'eau : « Nous ne sommes pas les plus menacés même si on a bien connu quelques jours de restrictions ». A l'été 2023, le Carladès fut ravitaillé en eau par camions !
Dans l'est et le sud Creuse, la saisonnalité s'accentue et il existe peu de réserves, certes, mais quelque part la faible densité de population réduit l'impact. En revanche, sur la Communauté de communes du bocage bourbonnais, 12 cours d'eau sur 16 sont en qualité dégradée et la disponibilité de la ressource inquiète la station de Bourbon l'Archambault. Dans le sud de l'Ardèche comme dans le Lot, des conflits d'usage sur l'eau sont à craindre d'ici 2030.

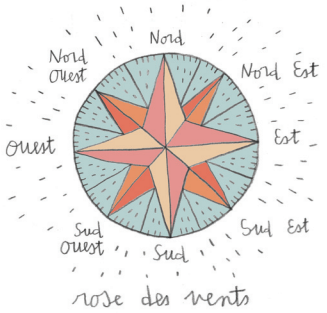

rose des vents

En altitude, l'accès à un air de qualité semble poser peu de problèmes ; rien à voir avec la cuvette de Clermont-Fd ou dans les vallées ! Ce qui change par contre c'est l'apparition de vents d'est et du sud dans le Massif du Pilat. Des vents récurrents qui changent de direction dans le nord de l'Allier. Le Beaujolais est impacté par le flux de sud qui ramène la pollution lyonnaise. Il faudrait aussi parler de la « composition » de l'air, de l'hygrométrie en particulier, que respirent les plantes et les arbres qui peut provoquer leur dépérissement. Ce qui change, c'est aussi l'exposition plus grande aux pollens.

Des craintes sur la diversité des productions alimentaires : « Le Massif est loin d'être autonome ! ». Les productions agricoles sont très exposées au changement climatique. Ceci fait craindre une diminution de la variété des productions et pose la question de leur remaniement. En Creuse, la production est bonne mais peu diversifiée et la transformation fait défaut. Les circuits courts autour de productions locales de qualité, se développent presque partout. Toutefois, la diversité des productions est encore faible, les prix restent élevés et les petits producteurs, fragiles. Maraichage et arboriculture sont impactés par les évènements climatiques et connaissent des saisons de production courtes.

La question des paysages est une bonne entrée pour parler d'adaptation. Sur les secteurs de montagne on pointe du doigt la présence des résineux, les coupes rases, les arbres qui dépérissent, les glissements de terrain et éboulements. Le PNR de l'Aubrac effectue un travail au long cours en matière de paysages, sur les zones humides, les bandes boisées, les haies, les frênes... Attention, il n'est pas question de figer les paysages : « il y aurait quelque chose de gênant à vouloir maintenir des paysages en l'état alors que la situation climatique, elle, évolue ».
En ville ou dans les centres-bourgs (qui font aussi partie du paysage !), l'espace public apparait trop minéralisé et la standardisation des aménagements est déplorée. L'adoption de plans de végétalisation des cœurs urbains est une solution qui fait consensus en prenant en compte la gestion de l'eau. Il est préférable de rénover les centres-bourgs plutôt que de construire du neuf. À Cahors, il est question, lorsque c'est possible, de dédensifier certains quartiers peu attractifs pour ouvrir l'espace et végétaliser.
L'enjeu de l'adaptation des logements aux fortes chaleurs est partagé, notamment pour les logements sociaux. Le besoin de rénovation du parc de logements ancien est considérable. Il est parfois difficile de toucher les propriétaires privés ; à Laguiole, l'enveloppe consacrée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat n'a pas pu être consommée.

Faire vivre le lien ou le liant social qui permet de faire vivre nos territoires. Migrations, flux touristiques, conflits d'usage, tensions sur l'eau, peuvent nous rendre peu optimistes pour l'avenir... Il y a besoin d'accompagner les personnes vulnérables et notamment les personnes âgées. Il faut du numérique mais aussi de l'humain : un besoin de « réhumaniser les services publics », de « personnes qui répondent au téléphone ». Des places de village vivantes, des cafés, des espaces collectifs ou encore des associations, des centres sociaux, des Maisons de Services aux Publics... sont autant de « lieux de sociabilisation » indispensables.

« Pour pouvoir vivre sur le Massif, il va falloir pouvoir continuer à se déplacer ». A moins de maintenir des équipements sur place pour éviter d'avoir à se déplacer surtout avec une population vieillissante. Les services publics peuvent aussi devenir itinérant comme avec le bus France services. Les effets du changement climatique sur la santé vont poser la question de la présence de services médicaux et de l'accès aux soins.

Comme pour la géographie, il n'y a pas d'équité ou d'équivalence d'un point de vue social face au changement climatique.

Finalement parmi les thématiques traitées, c'est la dimension sociale qui prend le dessus contre toutes attentes : « Ce n'est pas cela que j'aurais placé en premier spontanément et finalement au bout de l'atelier c'est ce qui s'impose ».

C'est socialement que l'impact du changement climatique va être fort et c'est à cela que l'on est le moins préparé

Si l'humain est au centre des évolutions climatiques alors ne faut-il pas agir d'abord sur l'humain pour agir sur la ressource en eau ou la qualité de l'air ? Oui peut-être, mais un travail important de sensibilisation des populations s'impose car tout le monde n'a pas le même degré de connaissance.

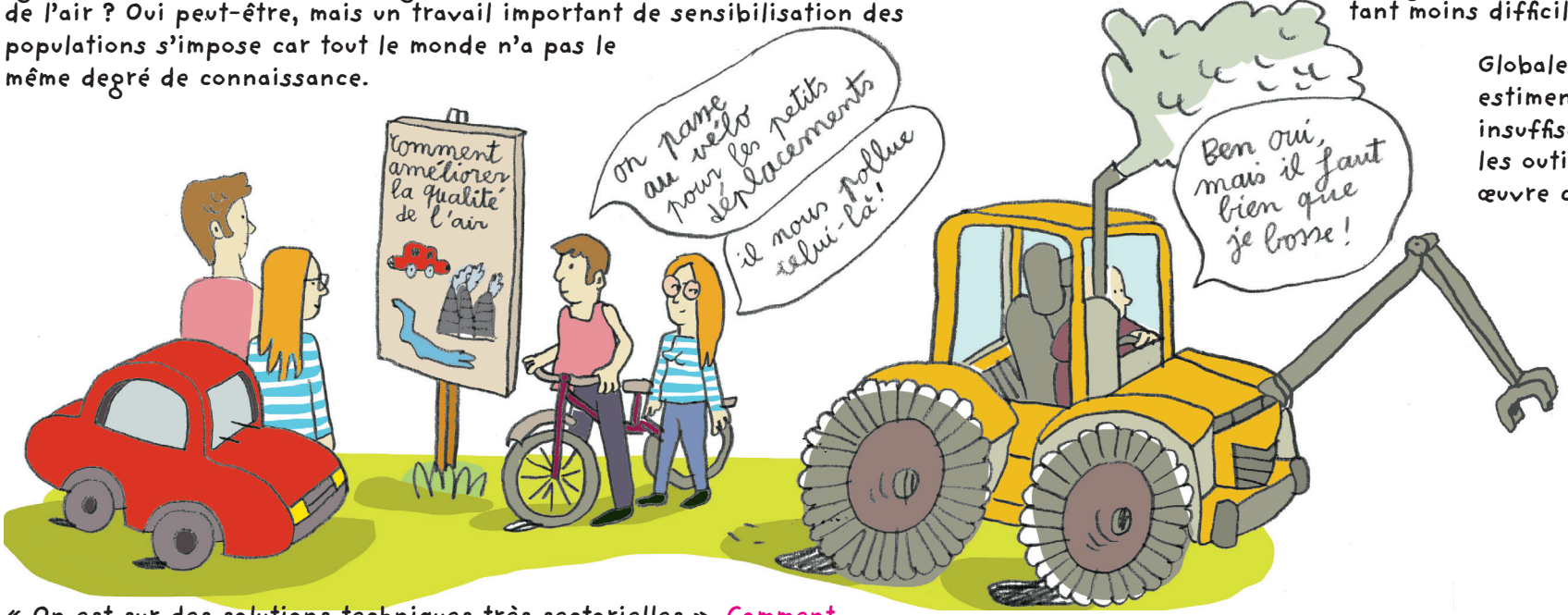

« On est sur des solutions techniques très sectorielles ». Comment passer à une approche globale ? « Chacun dans sa filière pourra se dire qu'il a trouvé les bonnes solutions, et s'en réjouir, mais confrontés à une approche systémique, il devra quand même les remettre en cause ».

Voilà la grande difficulté face à laquelle va se trouver le plan : la dimension conflictuelle du partage des ressources

Comment faire avec des populations duales (ruraux et néo-ruraux, habitants et touristes) qui ne partagent pas les mêmes intérêts ?
Cela pose la question des compromis, des arbitrages et de leur acceptabilité.

Il s'agit de choix politiques sur des questions qui concernent tout le monde : « Il faudrait que cela reste au niveau de nos territoires », « Il faut un raisonnement au niveau global mais les priorités ne seront pas les mêmes en fonction des différents territoires ». Attention par exemple de ne pas transposer des problématiques très urbaines sur les territoires ruraux ; ou bien encore de ne pas dépeindre un tableau trop noir du Massif Central, où le changement climatique apparait pour l'instant moins difficile à vivre qu'ailleurs.

Comment seront prises les décisions ?
Où cela va-t-il se passer ?
Qui aura le dernier mot ?

Globalement les participants estiment que les territoires sont insuffisamment préparés ; et lorsque les outils existent la mise en œuvre concrète reste difficile.

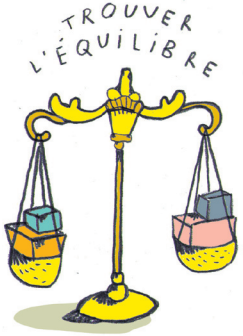

On est dans le sur là !
On touche du doigt des problématiques au coeur du plan !

Il est 17h30.
Après 3h de travaux la parole se libère, les points de vue sont davantage affirmés. Le processus d'animation semble avoir opéré...
Monsieur le Commissaire conclut avec retenue et prudence.
Chacun est dans son rôle.